

LA LETTRE DU CIGOA

Centre d'Information et de Gestion des Opportunités d'Affaires



Chambre Consulaire de Pointe-Noire



B.P. 665 Tél: 94.12.80. Fax: 94.07.13 Mail : infos@cg.cciampnr.org .cciampnr.org N°004 Avril 2007

Une Mission commerciale Belge en séjour de travail à Pointe-Noire

Une délégation de chefs d'entreprises de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Belgique-Luxembourg ACP (Afrique Caraïbe Pacifique) a séjourné à Pointe-Noire du 25 au 26 Avril 2007 dans le but de nouer des relations commerciales avec leurs homologues congolais. Ce sont des hommes d'affaires représentant environ une dizaine de sociétés de divers secteurs d'activités. Notamment la maintenance industrielle,

l'énergie et la sidérurgie, les bâtiments industriels préfabriqués, la mécanique et l'automatisme, la télécommunication, etc.

Dans l'après midi du mercredi 25 avril, la délégation conduite par Messieurs Pol Meunier (conseiller) et Guy Bultynck (Président de la section Congo, la Chambre consulaire) a rencontré, les patrons d'entreprises de Pointe-Noire au cours d'une séance de travail pour des



La délégation de chefs d'entreprises belges

échanges d'informations utiles à la Chambre consulaire.

Accord de Coopération entre CCIAM et l'ASBL

Pour l'expansion du Commerce entre le Congo et la Belgique-Luxembourg



La Chambre de commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Pointe-Noire (Congo) et la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Belgique-Luxembourg ACP (Afrique Caraïbe Pacifique) ont signé le 25 Avril 2007 à Pointe-Noire, un accord de coopération.

L'objet de ce protocole est de dynamiser les relations entre les entreprises belgo luxembourgeoises et congolaises, et de promouvoir les échanges commerciaux entre la Belgique, le Grand Duché de Luxembourg et la République du Congo, par la mobilisation du secteur privé.

Le document y relatif a été paraphé par M. Sylvestre Didier Mavouenzela, Président de la Chambre consulaire de

Pointe-Noire et pour la partie belge par M. Guy Bultynck, Président de la section « Congo ». C'était en présence de M. Michel Dewez, Ambassadeur du Royaume de Belgique au Congo et de M. Louis Marie Nombo-Mavoungou, Ministre des Transports Maritimes et de la Marine Marchande du Congo B r a z z a v i l l e . Aux termes de ce protocole de coopération les deux chambres consulaires se sont engagées à échanger réciproquement toutes les informations utiles relatives :
- aux noms et adresse des opérateurs économiques installés dans leurs p a y s ;
- Au cadre commercial des entreprises qui désirent importer ou exporter des/ aux pays solliciteurs ;
- Aux lois, règlements, normes et tarifs douaniers ainsi qu'aux restrictions, permissions et/ou encadrements spéciaux concernant les produits à importer ou à exporter ;
- Aux modifications importantes intervenues dans les systèmes d'importation et d'exportation ;
- Aux possibilités de partenariat offerts aux opérateurs économiques des deux parties contractantes en matière d'investissements industriels.

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues Ido POATY,
Notaire à Pointe-Noire
Soussigné, en son Etude
sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire,
Boîte Postale 2047,
Tél : (242) 534.11.92.

A , suivant acte authentique reçu le vingt huit septembre deux mille six, enregistré folio 175/15, n° 3650 , procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société A Responsabilité Limitée.

Dénomination :
COMPAGNIE DE PECHE DU KOUI-LOU, en abrégé " CO.PE.KO).

Objet : La pêche, la distribution ou la transformation de tous produits de pêche, la vente du matériel de pêche, l'organisation de loisirs maritimes (Pêche sportive, pêche promenade).

Capital: CINQ MILLIONS (5.000.000). FCFA

Siège : Pointe-Noire, 82 Avenue d'Alger, quartier Tié-Tié, Congo.

Gérance : Par **Maurice MOUKILA-MOUNDZIKA,** né le 08 janvier 1958 à Brazzaville, Passeport n° **A084355/ST-DE2002** République du Congo.

RCCM : 06-B-229